



BRIC A BRAC

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 2021

Déclaration préalable et règlement intérieur signés
à remettre avec votre règlement : un justificatif de domicile, une photocopie
de votre carte d'identité et, le cas échéant, de votre permis de conduire.
(chèque à l'ordre de : Festiv'Amilly 28)
Festiv'Amilly 28 – 30 rue de la Mairie – 28300 AMILLY

Nom, Prénom : _____

Adresse complète : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ e-mail : _____

Espace d'emplacement souhaité : _____ mètres.

☐ sans voiture - ☐ avec voiture - ☐ avec camionnette

N° d'immatriculation : _____

cocher la case appropriée.

Emplacements par tranches de 3 mètres. Le véhicule doit pouvoir rentrer dans toute sa longueur sur l'emplacement.

DÉCLARATION PRÉALABLE D'UNE VENTE AU DÉBALLAGE

(Articles L.310-2, L.310-5, R.310-8, R.310-9 ET R.310-19 du code du commerce ;
Articles R.321-1 et R.321-9 du code pénal)

Je, soussigné : _____

Demeurant à : _____

déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant ;
- ne vendre que des objets personnels et usagés ;
- ne participer qu'à deux bric-à-brac dans l'année.

Fait à _____, le _____

Signature :